

**Présentation**  
**Les *Souvenirs coloniaux* dans le parcours d'écriture**  
**De Pierre-Philippe Urbain Thomas**

Éric SAUNIER

Les *Souvenirs coloniaux* constituent la partie principale d'un texte de mémoires inédit, les *Souvenirs d'un vieillard*, écrit par l'ancien ordonnateur de l'île Bourbon Pierre-Philippe Urbain Thomas, entre 1830 et 1852. Déposé à la Bibliothèque Armand Salacrou (Le Havre), ce texte est conservé sous la cote Ms 351. Long de plus de 700 pages, il est une pièce importante dans l'oeuvre laissée par Thomas qui, revenu en métropole en 1825, est l'auteur de textes dont le nombre important nous oblige à resituer les *Souvenirs coloniaux* dans ses parcours de vie et d'écriture<sup>1</sup>.

Pierre-Philippe Urbain Thomas est né le 10 septembre 1776 au Havre, dans une famille de marins. Il est le fils unique d'un capitaine de navire, Pierre Antoine Thomas, domicilié Grande rue Saint-Michel, dans la paroisse Notre-Dame. C'est dans la paroisse havraise où se concentre l'élite négociante, au moment même où ce port connaît un développement économique remarquable, que Thomas passe sa jeunesse. Le récit de ces années constitue la première partie des *Souvenirs d'un vieillard*. Comme beaucoup d'enfants havrais issus de la petite bourgeoisie des métiers de la mer, Pierre-Philippe Urbain Thomas, sur une initiative paternelle hésitante (Pierre Antoine Thomas avait envisagé une carrière ecclésiastique pour son fils), reprend la tradition familiale. Toutefois, à la différence de ce dernier, il ne choisit pas le métier de marin mais se dirige vers la carrière administrative. Il devient commis de la marine, le 1<sup>er</sup> janvier 1793, date à laquelle la révolte

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir l'annexe n° 8 pages 231-232.

de Saint-Domingue vient de ruiner le commerce havrais. Après avoir passé cinq ans dans la Cité océane, Thomas saisit l'occasion du départ de l'expédition d'Égypte en mai 1798 pour commencer à voyager, ce qu'il fera pendant près de 30 ans jusqu'au retour de Bourbon en 1825. Arrivé en Égypte, il se trouve sous le commandement direct du général Bonaparte, puis des généraux Kléber et Menou. « L'aventure égyptienne » constitue la deuxième partie des *Souvenirs d'un vieillard*, partie dans laquelle il laisse libre cours à une inclination à décrire les paysages naturels que l'on retrouve intact dans les *Souvenirs coloniaux*. C'est également en Égypte que Thomas fait ses premières armes dans l'écriture, par le biais de poèmes. Il interrompt cependant son activité littéraire naissante. De retour en France, Thomas devient sous-commissaire de la marine, ce qui lui vaut une affectation à Brest, en 1802. C'est dans le port breton qu'il se lie d'amitié avec Pierre-Bernard Milius, le futur gouverneur de Bourbon qu'il servira avec zèle, et avec le préfet maritime Marie-Joseph Caffarelli, le frère du général Caffarelli qu'il avait côtoyé en Égypte. C'est la proximité avec ces deux hommes qui facilite son retour en grâce après la chute du Premier empire qu'il avait servi avec fidélité.

Entre les séjours à Brest et à Bourbon, Thomas a mené la carrière gyrovague des fonctionnaires de la marine sous l'Empire. En 1806, il a ainsi quitté Brest pour Flessingue où il reste trois ans. Thomas témoigne dans les *Souvenirs d'un vieillard* de l'ennui ressenti pendant les années passées dans le port que codirigent Français et Hollandais. Rappelé à Brest en 1809, il part aussitôt pour Rochefort où il devient sous-inspecteur de la marine puis où il vit, difficilement, la chute de Napoléon. Suspecté de bonapartisme, il perd son poste mais ses relations brestoises lui permettent, après une année passée entre Paris et Rochefort, d'être réintégré dans l'administration maritime. Parti pour Bourbon, il y exerce le rôle d'ordonnateur de la colonie.

C'est en novembre 1817 qu'il arrive dans la colonie qui est alors devenue, avec la rétrocession à la France par l'Angleterre lors du traité de Paris de 1814<sup>2</sup>, la dernière possession française de l'océan

---

<sup>2</sup> Sous domination anglaise depuis le naufrage de la flotte française à La Redoute le 7 juillet 1810, l'Île Bourbon est redonnée à la France le 6 avril

Indien. Il y dirige l'administration coloniale durant plus de six ans, auprès de trois gouverneurs successifs<sup>3</sup>, puis décide de faire valoir ses droits à la retraite et de retourner en métropole lorsqu'il apprend le retour en grâce de Philippe Panon Desbassayns de Richemont. Beau-frère du ministre Villèle, ancien ordonnateur de l'île au temps de la première Restauration, ce dernier est le porte-parole des élites créoles qui se sont opposées à la politique de reprise en main de la colonie appliquée depuis 1817 dont Thomas fut un exécuteur zélé.

Revenu au Havre, la ville natale qu'il avait quittée trente ans plus tôt, Thomas y revit durant cinq ans, puis part à Paris où il s'installe peu avant la Révolution des Trois Glorieuses. C'est dans la capitale qu'il commence à travailler aux *Souvenirs d'un vieillard*, ce texte de mémoires qui l'occupe par intermittence pendant plus de vingt ans.

Il reste à Paris jusqu'en 1834, avant un retour définitif en Normandie, à Rouen durant deux ans, puis à Honfleur où il réside de 1836 jusqu'en 1854. Dans le second ancien port négrier de Basse-Seine, Thomas devient bibliothécaire de la ville, entre 1842 et 1847, puis secrétaire archiviste de la chambre de commerce. Il consacre son temps à l'écriture, finalise ses mémoires et meurt à Honfleur le 11 janvier 1854, laissant à sa mort ce manuscrit inédit, à côté d'ouvrages qui restent peu connus<sup>4</sup>, à l'exception de *Essai statistique de la Réunion* qu'il a publié à Paris. Ce livre lui permet en effet d'accéder à la notoriété dans le monde savant grâce à l'attribution du Prix Montyon<sup>5</sup> par l'Académie des Sciences.

---

1814. La France perd cependant l'île de France (Maurice) qui, de même que Rodriguès et les îles Seychelles, restent des possessions anglaises.

<sup>3</sup> Sur le cadre dans lequel se situe le gouvernorat de l'Île Bourbon à l'époque de Thomas, voir les pages 11-17.

<sup>4</sup> Voir l'annexe 8 pages 231-232.

<sup>5</sup> Le prix Montyon que reçoit Thomas en 1827 doit son nom à son créateur Jean-Baptiste de Montyon (1733-1820). Ce dernier laissa à sa mort à l'Institut de France un capital destiné à récompenser trois prix. Deux sont distribués par l'Académie française (les prix de vertu et littérature) et le troisième par l'Académie des Sciences. C'est ce prix qui fut attribué à Thomas. Au moment où la Révolution industrielle naissante suscitait des travaux de statistique, l'*Essai de Statistique de l'île Bourbon*, un ouvrage présenté en trois volumes de 17 chapitres, fut jugé susceptible, en raison de la précision des données économiques et sociales concernant une colonie en

Le goût de Thomas pour l'écriture est né durant les années passées au Collège du Havre, entre 1786 et 1792, où il reçoit le prix d'éloquence en rhétorique le 23 août 1791. C'est après les années d'apprentissage dans l'administration de la marine, avec le départ vers l'Égypte, qu'il commence à assouvir sa passion. À 23 ans, il écrit des poèmes inspirés par la beauté des paysages orientaux. Il attend cependant un âge avancé (40 ans) pour se lancer, une fois la retraite venue, dans l'écriture d'une œuvre qui se présente sous la forme d'un triptyque.

Le premier volet consiste à décrire des villes qui, comme Rochefort puis Honfleur, sont marquées par l'importance des activités maritimes et portuaires. En 1828, il publie son premier ouvrage d'importance : *Mémoires sur le port de la ville de Rochefort*. Il renoue avec cette thématique durant sa retraite honfleuraise, une période pendant laquelle il écrit notamment une « promenade maritime » du Havre à Honfleur et une histoire de la ville d'Honfleur. L'activité d'écriture des années passées à Rochefort lui permet aussi de commencer à frayer avec les milieux littéraire et savant. Il est en effet reçu, en 1816, comme correspondant de la Société de Littérature, des sciences et arts de Rochefort, la ville d'où il embarque pour Bourbon. Arrivé dans l'île en novembre 1817, Thomas, accaparé par les tâches administratives, renonce provisoirement à l'écriture. Sa position sociale lui permet de rester en contact avec l'élite savante. Sa fonction d'ordonnateur, l'intérêt qu'il porte aux moyens d'améliorer la colonie le conduisent à fréquenter la Société Philotechnique, une société fondée par le gouverneur Milius qui rassemble l'élite bourbonnaise pour faire progresser dans l'île les idées de moralisation et de modernisation économique.

---

pleine mutation mises au service d'un projet sociétal (le texte s'achève par un projet de colonisation de l'île Bourbon) d'être utilement réutilisé par les agents ministériels habitués à s'appuyer sur les apports de ce type de travaux. La commission, composée de Joseph Fourier, de Charles-Étienne Coquebert de Montbret, président, de Charles Dupin, du comte Antoine-François Andréossy et du mathématicien Sylvestre-François Lacroix, fit cependant difficilement le choix de remettre le prix au travail de Thomas auquel s'opposait celui du médecin psychiatre Jean-Pierre Falret (1794-1870) sur la prévention des suicides et des morts subites. En raison de l'intérêt des deux ouvrages, ce dernier se verra d'ailleurs délivré une seconde médaille.

C'est à la fin de son séjour dans la colonie qu'il met à profit la mission qu'il reçoit d'écrire un mémoire de synthèse pour donner un état de la colonie à son successeur, pour reprendre la plume, définitivement. Il pose par écrit les préconisations qu'il juge nécessaires pour l'amélioration économique et sociale de la dernière colonie française dans le monde indien. De retour au Havre, notes sur la colonie à la main, Thomas entre, durant les cinq ans qui séparent son retour dans cette ville d'un nouveau départ pour Paris, dans la seconde étape de son parcours d'écriture. C'est cette étape qui est dominée par les écrits bourbonnais, lesquels marquent le tournant philanthropique dans son œuvre.

À partir des notes écrites par Thomas -elles sont déposées à la Bibliothèque municipale du Havre sous le titre « Mémoires sur l'administration coloniale (...) île Bourbon, 1817 à 1824 »-, l'ancien administrateur de Bourbon, rendu inquiet par les transformations économiques dans l'île provoquées par la conversion de Bourbon à l'industrie sucrière et par les déséquilibres démographiques qui en découlent -les esclaves voient leur nombre diminuer au profit des libres de couleur-, publie, en deux ans, deux œuvres importantes pour l'histoire de l'esclavage à Bourbon dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La première est la plus célèbre. Il s'agit d'*Essai de statistique de l'île Bourbon*, publié à Paris en 1828 ; la seconde, *Essai sur l'Affranchissement des Noirs dans les colonies intertropicales*, moins connue, traite des nécessités de l'affranchissement des esclaves. Il la fait paraître au Havre chez l'imprimeur Lemâle pour être diffusé « dans toutes les places de commerce »<sup>6</sup>.

La structure et le contenu du célèbre *Essai de statistique de l'île Bourbon* portent l'héritage de la démarche encyclopédique : l'ouvrage, séparé en deux volumes, comprend un premier volume divisé en 17 chapitres qui est un état des lieux détaillé sur l'histoire, l'environnement naturel et sur l'évolution de la population à Bourbon au moment du départ de Thomas. Ce volume se termine par un tableau économique qui met en lumière les idées émises par Thomas pour pérenniser les intérêts de la colonie.

---

<sup>6</sup> Nous reprenons ici la phrase de la dédicace écrite par l'auteur qui déposa un exemplaire de son ouvrage à la Bibliothèque du Havre (Bibl. Mun. Le Havre, imprimé 33738).

Ces préconisations constituent l'essentiel du volume 2, un volume jalonné de longs développements portant sur le mode de production de la plantation sucrière, sur les concurrences commerciales, sur la pertinence des thèses défendant le maintien d'une variété de productions agricoles, sur la nécessité d'intéresser les créoles par le biais d'une politique d'apprentissage volontariste et sur celle de valoriser l'intérieur de l'île.

Mais Thomas considère également que la survie de l'île passe par un affranchissement des esclaves, une étape jugée nécessaire en vue de la colonisation de l'île<sup>7</sup> et la clé de la réussite de cette dernière à condition toutefois que l'affranchissement s'accompagne d'une politique éducative dirigée vers les libres de couleurs. Simplement suggérée dans les *Souvenirs coloniaux*, cette « politique d'affranchissement de raison »<sup>8</sup> est développée dans *De*

---

<sup>7</sup> On citera pour mettre en perspective les motivations de Thomas pour prôner l'affranchissement deux extraits de ce texte : « On marche à grands pas vers un affranchissement général. C'est un mouvement auquel il ne faut plus chercher à s'opposer... Quand on se décide à affranchir ses esclaves, il faut d'abord leur donner le besoin et le goût du travail; autrement on n'aura plus de travailleurs... On consommera que s'il doit exister un moment où cette classe de population des colonies devra être admise aux droits politiques, comme elle l'est aux droits civils, ou elle ne sera plus frappée de ses incapacités, de ces restrictions qu'elle regarde comme stigmates de l'esclavage il est dans l'intérêt des colonies autant que dans celui des métropoles de préparer cet événement de manière à ce qu'il ait lieu sans secousses et sans réaction [...] c'est leur admission à tous les droits des blancs. que ceux qui aspirent soient soumis à des épreuves dont la Durée aura été déterminée; qu'ils soient issus du mariage légitime, et propriétaire d'une certaine étendue de terres exploitées par un nombre relatif d'ouvriers, et surtout d'ouvriers libres, ou qu'il tienne un magasin d'une valeur déterminée, ou qu'il dirige comme maître des ateliers composés d'ouvriers libres; qu'ils n'aient jamais été repris de justice; qu'ils ne soient aucunement reprochables du côté des mœurs ni du côté de la probité; et lorsque des enquêtes faites par les deux degrés de juridiction auront prouvé ces résultats, proclamez solennellement leur admission dans la société; que dès lors toute carrière leur soit ouverte » *Essai sur l'affranchissement des Noirs*, (Bibl. mun. Le Havre, imprimé 33738).

<sup>8</sup> Un exemplaire est consultable à la Bibliothèque Armand Salacrou. Il est intégré dans un ensemble de textes rassemblés sous la cote 33738 avec le titre : *Mélanges, « Affranchissement des Noirs »*, contenant des écrits célèbres résolument abolitionnistes (*Émancipation commerciale et politique*, Saint-Genis; *Des Noirs et de leur situation dans les colonies*; « *De l'esclavage des Noirs* » par Victor Schoelcher, 1833; *Esclavage de la race noire* de Charles Levavasseur, 1840 et *Émancipation immédiate et complète des esclaves* de G. de Félice, 1846.

*L'Affranchissement des Noirs dans les colonies intertropicales*, un texte long de 50 pages publié en 1829 dans lequel Thomas témoigne de préjugés raciaux évidents, de la rancœur ressentie devant la responsabilité des Anglais dans l'Abolition de l'esclavage et, en dépit de son approbation de l'affranchissement, d'une nostalgie de l'esclavage qu'il justifie avec les arguments qui étaient ceux du lobby négrier au siècle des Lumières. Malgré son intérêt, l'ouvrage souffrit de la notoriété de *l'Essai de Statistique*, qui permit à Thomas d'accéder aux portes du monde savant parisien.

C'est cet accès qui le conduit à quitter Le Havre pour Paris, peu avant la Révolution des Trois Glorieuses et, arrivé dans la capitale, à entrer dans la troisième étape de son œuvre, une étape marquée par un grand nombre d'écrits témoignant de son intérêt croissant pour la révolution industrielle. Le succès de son *Essai* lui a permis il est vrai, dès 1831, à l'instigation de la Société des méthodes d'enseignement, de publier un volumineux manuscrit rassemblant ses idées dans le domaine de l'économie politique. Thomas est devenu le rédacteur de la 6<sup>e</sup> section du *Bulletin Universel des Sciences et de l'Industrie* et est entré dans la Société libre de statistique de France et dans la Société Française de statistique universelle. De retour à Rouen, en 1834, l'industrialisation de la vallée de la Seine retient son attention. Il écrit alors des textes sur le progrès industriel qu'il présente à la Société libre d'Émulation dont il fut l'éphémère président (1835).

Lorsqu'il se retire à Honfleur, Thomas décide de synthétiser ses réflexions dans des mémoires qu'il intitule les *Souvenirs d'un vieillard*. C'est la lecture de ce texte qui fait prendre conscience de l'importance de la période bourbonnaise dans son parcours de vie et dans son œuvre.

La partie qu'il consacre aux *Souvenirs coloniaux* est en effet la plus longue puisqu'elle recouvre 150 pages, soit le quart du texte principal et la moitié des Suppléments (50 pages). Ils présentent aussi, à la différence de nombre d'écrits de l'intime un aspect singulier. Le texte associe l'expression de sentiments personnels et l'idée de proposer un vrai projet politique visant à faire de la dernière colonie française dans l'océan Indien l'un des fleurons de l'empire colonial. Malgré quelques digressions dont l'auteur a conscience, le texte se présente sous la forme d'une démonstration ordonnée. Les conditions d'arrivée présentées, Thomas évoque

ainsi les deux « Tours de l'île » que firent les gouverneurs successifs pour faire un état des lieux sur la situation économique et sociale de l'île. Pour répondre à cette perspective, il puise à la source de nombreux passages de *l'Essai de statistique de l'île Bourbon*.

C'est pour dresser un portrait anthropologique de l'Île et pour présenter son développement économique, critiquant au passage une conversion à l'économie sucrière qu'il juge excessive, qu'il évoque longuement la figure du colon Joseph Hubert.

Malgré cet aspect ordonné, les *Souvenirs coloniaux* restent un texte intime dans lequel l'auteur montre sa sensibilité profonde et expose des idées personnelles qu'il tait dans les autres écrits bourbonnais.

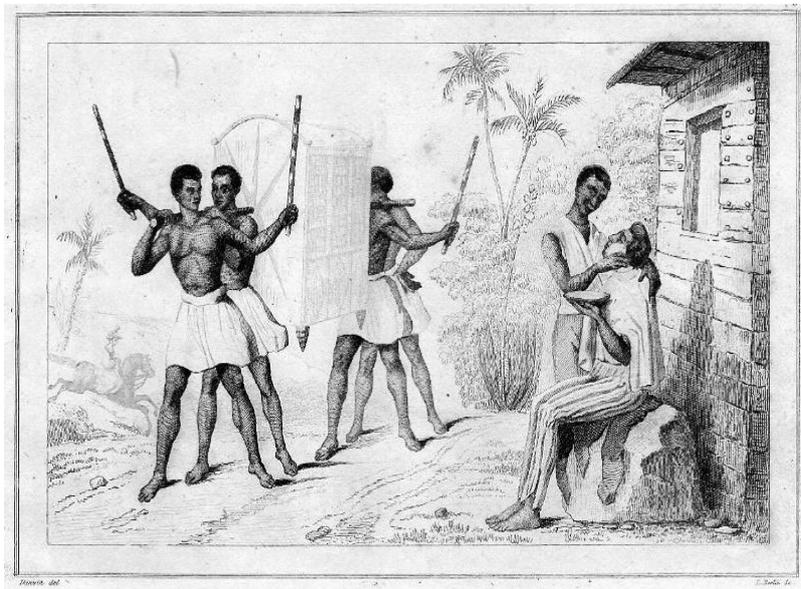
Certains aspects de la sensibilité de Thomas et, de façon plus globale sa vision de la société bourbonnaise, surprennent peu. Il en est ainsi de la méfiance du fonctionnaire métropolitain envers les élites créoles, de l'importance qu'il accorde aux liens d'amitié dans son étude des relations sociétales et du poids des préjugés anthropologiques. D'autres aspects, en revanche, méritent une attention particulière en raison des enseignements qu'ils offrent concernant les mentalités des habitants du second port négrier français et l'impact de l'esclavage sur celles-ci. On retiendra ainsi de la lecture du texte l'importance qu'accorde Thomas aux relations avec l'Angleterre. Elle émerge autant dans les longs développements qu'il consacre au commerce entre les deux pays dans les colonies qu'au détour de la relation d'une initiation maçonnique. Or, c'est là une sensibilité qui confirme un trait de la mentalité havraise montré par nombre de travaux récents<sup>9</sup>. On remarquera aussi la capacité des *Souvenirs coloniaux* à révéler le libéralisme politique<sup>10</sup> de Thomas, seulement suggéré dans son texte de souvenirs au moment de la chute du Premier empire<sup>11</sup>. On retiendra, enfin, la difficulté qu'éprouve Thomas à écrire directement sur l'esclavage au moment où la réflexion sur

<sup>9</sup> Voir notamment : John BARZMAN & Éric SAUNIER, *Migrants dans une ville portuaire : Le Havre (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH), n°384, 208 p.

<sup>10</sup> Voir particulièrement le discours de Thomas intitulé *Fuit homo missus a deo*, aux pages 206-209.

<sup>11</sup> Dans la partie « Souvenirs Maritimes » des *Souvenirs d'un vieillard*, aux pages 263-305.

l'affranchissement entrant dans une phase décisive<sup>12</sup>. Cette difficulté ne doit pas être considérée, loin s'en faut, comme une marque d'indifférence envers les questions que soulève une abolition devenue inéluctable. Au contraire, en décidant d'achever son récit par l'évocation de Louis-Marie, un noir présenté comme l'archétype du libre de couleur éduqué capable de participer au développement économique d'une île que Thomas souhaitait voir ériger en modèle de développement colonial, l'administrateur havrais montre à quel point l'esclavage est le sujet qui, plus que les tensions politiques propres au monde colonial, suscitait l'inquiétude des élites coloniales.



Palanquin. Gravure sur bois, XVIII<sup>e</sup> s., Coll. Ph. Ch.

---

<sup>12</sup> Les *Souvenirs coloniaux* furent écrits après l'installation de Thomas à Honfleur, entre 1836 et 1854.